

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1329

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Ventes et cessions

402 967 301 RCS Rennes.

P. C. L. AU SERVICE DE VOTRE IMAGE.

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.

Capital : 259140.00 EUR.

Adresse : ZA du Bois de Teillay, 35150 JANZE.

Oppositions : Les créanciers des sociétés scindées pourront former opposition à cette scission dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-21 du Code de Commerce..

Commentaires : AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF SOUS LE REGIME DES SCISSIONS P.C.L. Au Service de votre Image Forme juridique Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de 259140 EUR Siège social ZA du Bois de Teillay 35150 JANZE N° RCS 402967301 RCS RENNES, est société bénéficiaire. GD COMMUNICATION Forme juridique Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de 909000 EUR Siège social RTE d'Abbaretz Zone industrielle 44170 Nozay N° RCS 438709511 RCS NANTES, est société apporteuse. Aux termes de ce projet, la société GD COMMUNICATION ferait apport à la société PCL au service de votre image de sa branche complète et autonome d'activité de production et commercialisation d'emballages, d'emballages publicitaires, d'objets publicitaires sur tous matériaux, et de techniques d'emballages Actif : 5024998 euros Passif : 3407318 euros Actif net apporté : 1617680 euros En rémunération de cet apport, la société PCL au service de votre image augmenterait son capital de 1 617 680 euros par création de 80 884 actions d'une valeur nominale de 20 euros entièrement attribuées en totalité à la société GD COMMUNICATION. Il n'y aura pas lieu de constituer une prime d'apport. Fiscalement et comptablement, cet apport partiel d'actif prendra effet rétroactivement au 1er janvier 2019. Toutes les opérations, actives et passives et concernant la branche d'activité apportée, réalisées entre cette date et le jour de la réalisation définitive de l'apport, seront considérées comme l'ayant été pour le compte et au profit de la société PCL au service de votre image. L'apport est soumis à la condition suspensive de l'approbation du projet d'apport par les associés uniques des deux sociétés. Il a été convenu que le passif transmis par la société apporteuse sera supporté par la société bénéficiaire seule, sans solidarité de la société apporteuse et ce, en usant de la faculté prévue à l'article L. 236-21 du Code de commerce. Date du projet : 25/05/2019 Concernant la société P.C.L. Au Service de votre Image Date du dépôt : 28/05/2019, lieu du dépôt : GTC RENNES . Concernant la société GD COMMUNICATION Date du dépôt : 28/05/2019, lieu du dépôt : GTC NANTES.